

Communiqué de presse • Septembre 2014

Bâtiment : Comment diminuer la pénibilité au travail tout en augmentant les performances économiques ?

Témoignage de LUDOVIC BOUGO Décoration

Peinture, isolation, carrelage ou agencement sont autant de métiers nécessitant un réel savoir-faire technique, mais aussi présentant des risques non négligeables pour la santé : port de lourdes charges, exposition à des substances chimiques diverses, et pénibilité globale sont souvent considérés comme une fatalité. Pourtant il existe des chefs d'entreprise persuadés qu'en travaillant avec les salariés sur ces questions, tout le monde est gagnant, aussi bien humainement qu'économiquement. Ludovic BOUGO est l'un d'entre eux, fondateur de Ludovic Bougo Décoration, une société implantée en région nantaise dans le domaine de la réalisation, de l'entretien et de la rénovation de bâtiments. Il s'est en effet engagé depuis plusieurs années dans cette voie, accompagné par les organismes institutionnels dédiés.

Les projets de prévention soutenus par les organismes professionnels

Dans un secteur d'activité très concurrentiel, Ludovic Bougo connaît au quotidien les exigences de qualité et de rentabilité du travail, nécessaires pour satisfaire ses clients. Il emploie 40 personnes, dont une majorité d'artisans spécialisés.

Dès 2006, il initie une réflexion collaborative incluant l'ensemble de ses salariés, visant à prendre du recul sur les pratiques et à les améliorer pour exécuter les chantiers plus vite mais aussi plus qualitativement. C'est dans cette optique qu'il signe un 1^{er} contrat de progrès avec l'OPPBTP¹.

L'OPPBTP apporte à Ludovic Bougo Décoration son expertise et un œil extérieur favorisant la **prévention en amont** de l'exposition aux risques professionnels sur les chantiers. L'objectif est de limiter au maximum les accidents du travail et les maladies à caractère professionnel. Un gros travail de planification et d'organisation des chantiers est entrepris, afin de gagner en efficacité et d'éviter les manutentions inutiles. Les approvisionnements sont également revus, les produits mieux sélectionnés, et les livraisons optimisées.

Pour continuer à progresser dans ce sens, des choix techniques et des investissements s'avèrent nécessaires : la CARSAT Pays de la Loire intervient en 2010 avec un contrat de prévention. Ce type de contrat, piloté par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail a pour vocation d'aider les entreprises à réaliser un plan d'action issu de la démarche d'Evaluation des Risques Professionnel et contenu dans le Document Unique.

¹ L'OPPBTP (L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) agit auprès de 221 800 entreprises adhérentes pour prévenir des accidents du travail et des maladies à caractère professionnel et améliorer les conditions de travail. L'OPPBTP propose aux entreprises ayant signé un Contrat de progrès un programme d'actions adaptées, quantifiées et planifiées (plans ciblés de formation et d'information, points de rencontre...).

Un travail spécifique pour réduire tous les risques liés à la pénibilité, fondé sur les standards de la certification MASE² (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises)

Identifiée comme une priorité pour le secteur du Bâtiment, la réduction de la pénibilité est inscrite dans la politique annuelle de l'entreprise : **une démarche d'amélioration continue** avec mise en place de diagnostics puis contrôle des résultats est engagée. Une Responsable HQSE est embauchée en décembre 2013, afin d'assurer le pilotage opérationnel des différentes actions.

Basé sur le référentiel commun **MASE**, ce travail a par exemple permis d'améliorer l'ergonomie des postes de travail pour réduire la répétition des mêmes gestes ou des mêmes postures dans la durée, ce qui contribue à lutter contre les TMS (Troubles Musculosquelettiques). Après l'achat de ponceuses mécaniques à bras, de dérouleurs à moquette et de décolleuses de revêtement, une **nouvelle cabine pressurisée pour la peinture** du mobilier, des radiateurs ou des portes vient d'être installée dans l'atelier. C'est le dernier exemple d'investissement alliant **amélioration de la qualité et du confort de travail** pour les peintres. Des sessions de formation sont régulièrement organisées afin de perfectionner les pratiques.

En juin 2014, **l'obtention de la certification MASE** constitue une nouvelle étape pour l'entreprise.

Economiquement, et malgré un contexte difficile, la société bénéficie désormais d'un argument commercial différenciant, notamment sur des chantiers novateurs en termes de RSE ou sur des chantiers exigeants, comme ceux de l'industrie chimique.

Grâce à ces diverses actions coordonnées, les employés ont acquis une réelle culture sécurité à chaque échelon et ils ont développé une fierté d'appartenance à leur entreprise. Ils sont aujourd'hui demandeurs pour participer aux groupes de travail et d'échange thématiques qui ont été instaurés.

Le principal motif de satisfaction de Ludovic Bougo c'est que **« chacun, employé ou ouvrier, est acteur et demandeur de Sécurité, favorisant ainsi la pérennité de l'entreprise et des emplois »**.

Pour plus d'informations et d'échanges, lors du prochain Congrès/Salon Préventica, l'association MASE Atlantique animera une conférence sur :

Le système de management de la sécurité MASE, une initiative d'industriels au service de la prévention.

Mardi 7 octobre, à partir de 15h15
Nantes – Parc des Expositions de La Beaujoire, salle C.

² A travers un référentiel commun, le réseau d'associations régionales MASE aide et conseille les entreprises dans la conduite d'une démarche SSE (Sécurité, Santé, Environnement) répondant aux besoins des PME / PMI, et allant jusqu'à la démarche de certification système commun MASE/UIC (Union de l'industrie Chimique).

➤ **A propos de LUDOVIC BOUGO DECORATION :**

Le groupe LB Décoration vient de fêter son 20^{ème} anniversaire et emploie 40 personnes. Basé à Héric (44), et disposant d'une agence au Château d'Olonne (85), LB Décoration intervient dans la réalisation, l'entretien et la rénovation des bâtiments tous corps d'état, sur le territoire du grand ouest, de Brest à Bordeaux.



Certifications Qualibat et MASE (Management Amélioration Sécurité et Environnement).

➤ **A propos de PREVENTICA :**

Depuis 15 ans, les Congrès/Salons Préventica sont organisés dans les régions de France, à raison de **2 rendez-vous par an**. L'événement est aujourd'hui la **référence nationale** pour tous les acteurs de la maîtrise des risques, tant dans l'entreprise que dans les services publics.

En permettant réflexions, retours d'expériences et rencontres professionnelles sur les **conditions du bien-être au travail**, aussi bien que sur **les enjeux de la sécurité globale des entreprises**, les Congrès/Salons Préventica s'inscrivent depuis leur origine dans le champ du développement durable des organisations.

380 stands et plus de 120 conférences sont à la disposition des visiteurs issus de tous les secteurs d'activité : BTP, Industrie, Santé, Grande Distribution, Tertiaire, Administration, Collectivités territoriales...

Nantes accueillera les 7, 8 et 9 octobre, au Parc des Expositions, **la 27ème édition nationale de Préventica**.

Contact presse Préventica

Marie-Laure Thomas
marie-laure@preventica.com
Tél. 05 57 54 34 85

Annexe : Conférences Préventica sur la pénibilité

Mardi 7 octobre

10h30 - 11h15 - Salle E

Comment fiabiliser un comportement sécurité au quotidien ?

Pour développer une ""culture sécurité"" responsable vis-à-vis de soi-même et des autres au sein de l'entreprise, il convient d'impliquer le personnel. Cette conférence précisera les étapes pour y parvenir : - prendre en compte le facteur humain - identifier les leviers du comportement humain - mettre en place des outils de management de proximité.

Par : APAVE

Intervenants :

Arnaud JAMBON, Consultant en Maîtrise des Risques, APAVE
Eric THOMAS, Consultant Sécurité et Santé de l'Homme au Travail, APAVE

12h15 - 13h - Salle D

Pénibilité : rôle et missions de l'HYGIENISTE DU TRAVAIL.

La réglementation pénibilité prévoit de procéder à des évaluations de risques professionnels et de compenser les conditions pénibles. L'hygiéniste du travail est l'interlocuteur dans l'entreprise dont la mission est de prévenir les conditions pénibles...c'est-à-dire de conseiller le chef d'entreprise pour réduire les risques au bénéfice de tous, employeur et salarié. La conférence s'efforcera d'abord de préciser les missions d'un hygiéniste du travail dans le cadre de la pénibilité puis elle précisera les moyens d'acquiescer et de reconnaître la compétence professionnelle.

Par : SOFHYT

Intervenants :

Frederique PARROT, Présidente, SOFHYT

13h15 - 14h - Salle C

En quoi la prévention des risques peut-elle contribuer à la PERFORMANCE GLOBALE des entreprises du BTP ?

La prévention des risques, est un enjeu majeur pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs du BTP. Or, en période économique difficile, elle est en général perçue comme un coût net pour l'entreprise. Une étude menée sur le terrain par l'OPPBTB, permet de mettre en évidence l'impact positif de la prévention, sur la performance économique des entreprises engagées dans des actions concrètes. 101 cas d'actions de prévention ont été analysés de façon comptable. La prévention des risques est un contributeur majeur de l'excellence opérationnelle dans les entreprises du BTP.

Par : OPPBTB

15h15 - 16h - Salle C

Le système de management de la sécurité MASE, une initiative d'industriels au service de la prévention.

MASE Atlantique est une association qui œuvre pour améliorer la sécurité dans nos entreprises. Au-delà de la délivrance d'une certification, ce système apporte une véritable collaboration entre les donneurs d'ordres et les entreprises intervenantes, qui partagent les mêmes valeurs en matière SSE. Fort d'indicateurs encourageants, MASE se démarque et donne l'évidence que la sécurité ne se délègue pas. A qui s'adresse ce système de management ? Comment est-il organisé ? Quels sont les bénéfices réels en termes de prévention ? Autant de thèmes qui seront abordés avec des témoignages d'industriels.

Par : MASE ATLANTIQUE

Intervenants :

Christophe SCHENFEIGEL, Président, MASE ATLANTIQUE / STX FRANCE
Stéphane LE GALLEZE, Président Comité de Pilotage, MASE ATLANTIQUE / EDF CORDEMAIS
Romuald POIRAT, Vice-Président, MASE ATLANTIQUE / EIFFEL INDUSTRIE
Richard JARNEAU, Membre Conseil d'Administration, MASE ATLANTIQUE / PREZIOSO TECHNOLOR
Rose BELLLOT, Administration, MASE ATLANTIQUE
Jean Michel MAILLET, Membre Conseil d'Administration, MASE ATLANTIQUE / ELENGY GDF SUEZ

15h45 - 16h30 - Salle E

Les responsabilités de l'employeur en matière de PENIBILITE au travail.

Cette intervention présentera le droit en vigueur et à venir en matière de pénibilité et plus particulièrement les dernières actualités sur la question, telle la mise en place du compte pénibilité ; les conséquences juridiques pour l'employeur en cas de méconnaissance de ses nouvelles obligations ; des conseils pour limiter les risques juridiques relatifs à la réglementation sur la pénibilité en particulier et à la réglementation sur la santé au travail de manière générale.

Par : ORDRE DES AVOCATS DE NANTES

Intervenants :

Etienne DELATTRE, Avocat Associé, Spécialiste en Droit du Travail, HAROLD AVOCATS

16h - 16h30 - Salle AS2

Comment prévenir les atteintes du dos en milieu professionnel ?

1. Pourquoi souffrons-nous du dos ? Causes et conséquences d'une atteinte vertébrale. Déceler les premiers symptômes pour éviter les pathologies importantes. 2. Ergonomie : Comment prévenir les pathologies ? Comment préserver son dos au travail, dans la vie quotidienne et pendant les activités sportives ? 3. L'intérêt de la gymnastique vertébrale. Les exercices physiques à effectuer pour maintenir la forme et prévenir les pathologies du dos.

Par : FORGEON FORMATION

Intervenants :

Denis FORGEON, Dirigeant, FORGEON FORMATION

16h45 - 17h15 - Salle AS2

Lutter contre les TMS.

Les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) touchent de multiples entreprises de tous secteurs d'activité. Quelle démarche d'intervention existe pour évaluer et diminuer ce risque afin de permettre une amélioration des conditions de travail ?

Par : CROIX-ROUGE FRANCAISE -CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Mercredi 8 octobre

09h30 - 10h15 - Salle A

Culture et comportement sécurité : comment passer de l'obéissance à l'ADHESION ?

En matière de Prévention, tout le monde reconnaît que pour progresser durablement il faut agir sur les comportements des personnels de terrain. Très bien ! Mais alors comment faire ? Comment faire pour que chacun "fasse attention" ? Comment changer les habitudes des personnes alors qu'elles sont de plus en plus autonomes ? Approche Canadienne.

Par : ETS SAFE

Intervenants :

Laurent GOUSSAULT, Directeur, ETS SAFE

10h45 - 11h45 - Salle F

Les PME, mieux armées pour préserver la santé au travail et le capital humain, en développant leurs performances ?

Et si c'était des PME qu'il faut tirer les meilleurs exemples et les meilleures approches pour développer la santé au travail et prendre un soin durable du capital humain ? L'opinion habituelle sur les PME et la sécurité et la santé au travail est qu'il faut les aider, voire calquer les pratiques, les outils et méthodes des grandes entreprises pour les appliquer, en mode concentré, aux plus petites. Et si on inversait la perspective, en observant et en tirant les enseignements des « bonnes pratiques » de PME qui savent conjuguer au quotidien soin de la santé sécurité et qualité des conditions de vie, et performance économique et technique ? Et si l'on développait systématiquement le potentiel d'approche des PME en s'appuyant sur leurs points forts bien spécifiques ? Témoignages, retours d'expériences et conseils.

Par : ASSOCIATION AINF

Intervenants :

Yves FANTOU, Président (4e génération), FANTOU SA
 Jacques BOUVET, Président d'Honneur, ASSOCIATION AINF
 Anne-Marie de VAIVRE, Fondatrice du Cercle Entreprises et Santé, Conceptrice du Système DOSS®-AINF

13h15 - 14h30 - Salle B

La place du HSE dans la compétitivité des entreprises.

Sécurité, protection de l'environnement et compétitivité, quel équilibre ? La réponse convenue, et elle n'est pas fausse, veut que la prévention des risques professionnels et environnementaux rime « naturellement » avec compétitivité. La seconde question, politiquement moins correcte, est : jusqu'où va-t-on ? Quand l'équilibre est-il rompu ? Déroulé de la conférence : - Lancement de la réflexion par les consultants UIMM Pays de la Loire. - Témoignages d'entreprises. - Echanges et tables rondes par thème.

Par : UIMM PAYS DE LA LOIRE

Intervenants :

Catherine GRANGER, Consultante-Formatrice RSE, Santé et Sécurité au Travail, ALTASYS CONSEIL
 Lucille BALLANGER, Consultante-Formatrice Environnement, ALTASYS CONSEIL

14h - 14h30 - Salle AS2

Comment rédiger les Fiches de Prévention des Expositions et mettre en place les comptes de prévention de pénibilité (C3P) ?

En lien avec la loi sur la réforme des retraites et l'égalité des chances, ITGA présente sa solution pour la mise en place du suivi et de la gestion représentative du compte personnel de prévention de la pénibilité. Témoignage et retours d'expériences variés avec l'application EVALUTHYSS CHEMYSS.

Par : ITGA

Intervenants :

Sylvain LABADI, Responsable Commercial HSE, ITGA
 Benjamin SAUX, Attaché Commercial HSE, ITGA

15h - 15h45 - Salle C

Pénibilité au travail : point à date, échéances et perspectives.

Le compte "pénibilité au travail" entrera en vigueur au 1er janvier 2015 mais les orientations données en juillet par le Gouvernement en modifient les échéances et la portée initialement envisagée. Qu'en est-il concrètement du dispositif ? Quelles sont les nouvelles échéances ? Quelles sont les pratiques de prévention et de traçabilité des expositions professionnelles à mettre en oeuvre dès aujourd'hui ? Comment mettre en place une démarche cohérente et pérenne ? Nos experts viendront vous apporter des réponses concrètes !

Par : BUREAU VERITAS

Intervenants :

Frédéric CAILLAUD, Responsable Métier HSE France, BUREAU VERITAS

11h - 11h45 - Salle F**Analyse des facteurs pronostiques favorables au MAINTIEN DANS L'EMPLOI dans une population du secteur public et industriel souffrant de lombalgie chronique.**

Depuis 2006, une nouvelle Consultation Externe multidisciplinaire a été créée au centre de Pathologie Professionnelle de Nantes. Elle intègre le réseau régional Lombaction de prise en charge des travailleurs lombalgiques chroniques. La consultation a évolué vers une approche multidisciplinaire. Elle est coordonnée à Nantes par le docteur Tripodi, aidé par Marion Fouquet, psychologue du travail et Pierre Menu, rééducateur fonctionnel. Nous livrons ici les résultats de la prise en charge de 120 salariés ligériens avec deux années de recul.

Par : ANMTEPH

Intervenants :

Dominique TRIPODI, Praticien Hospitalier, CHU NANTES

13h45 - 14h30 - Salle F**Que rapporte 1 € investi dans la SST ?**

La SST est souvent perçue par certains comme un coût. Or, elle peut avoir un impact positif sur la performance économique des entreprises. Son rendement global serait même, selon la taille des entreprises, de 2,19 : c'est-à-dire que pour 100 € investis, elle en rapporterait 219 €. Mais, pour cela, il faut se poser les bonnes questions et définir des actions concrètes. Par ailleurs, les gains de la prévention ne sont-ils qu'économiques ? Et l'opérationnel ? Retours d'expériences, avis d'experts et d'économistes montreront que la prévention permet aussi de gagner de l'argent.

Par : PIC MAGAZINE

Intervenants :

Christophe LAPAZ, Directeure de la Rédaction, PIC MAGAZINE

14h45 - 15h30 - Salle F**Les Comptes Personnels « PREVENTION-PENIBILITE » (C3P) : comment gérer ce nouvel enjeu dès 2015 ?**

La notion de pénibilité est renforcée par la loi du 20/01/14 garantissant le système de retraites. Dès janvier 2015, un compte personnel de prévention de la pénibilité, basé sur 4 puis 10 facteurs de risque sera créé dans chaque entreprise. L'enjeu de ce compte est de permettre le financement de formations en vue d'une moindre exposition aux facteurs de pénibilité, un complément de rémunération, un passage à temps partiel ou un départ en retraite avant l'âge légal. Fort de son expérience, SOCOTEC accompagne les entreprises dans l'application de ce dispositif et la prévention de la pénibilité.

Par : SOCOTEC

Intervenants :

Patrick LEVY, Directeur Agence Santé HSE, Médecin Toxicologue, SOCOTEC
Richard TILLAUT, Chargé de Missions en Santé Sécurité au Travail, SOCOTEC

14h45 - 15h15 - Salle AS1**Comment mesurer les facteurs de pénibilité ?**

En complément de l'évaluation qualitative des risques professionnels à transcrire dans le Document Unique d'évaluation des risques professionnels, ITGA, organisme accrédité, présente les dernières exigences réglementaires en lien avec le mesurage des facteurs de risques professionnels liés au dispositif réglementaire sur la pénibilité. Nouvelles Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle des substances chimiques, retour d'expériences sur le contrôle technique des VLEP en vigueur depuis 2009. Lien avec les autres exigences d'évaluation des expositions aux bruits, vibrations, etc...

Par : ITGA

Intervenants :

Martine CHOUVET, Directrice Technique, ITGA
Cécile POYAC, Attachée Commerciale HSE, ITGA

15h - 16h15 - Salle A

Les Troubles Musculo Squelettiques : "Une priorité dans l'Ouest".

Pilotée par : Jean-Michel BACHELOT, Ingénieur Conseil, Carsat PDL

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) touchent de multiples entreprises de tous secteurs d'activité. Comme tout autre risque professionnel, le risque TMS doit être évalué. TMS Pro est une démarche simple et pratique qui, en 4 étapes, permet de prévenir durablement leur apparition dans votre entreprise. 1- Définition des TMS 2 -Les TMS en chiffres 3-TMS Pros : Un programme national 4-TMS Pros : Une offre de service pour tous.

Par : Carsat PDL

Intervenants :

Dominique DESAUBLIAUX, Ingénieur Conseil, Carsat PDL

Stéphanie POUSSIN, Ergonome, Carsat PDL